

Chavaignes

Le SAGE détaillé aux élus locaux

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), est un programme destiné à la protection des ressources en eau, du bassin versant de l'Authion.

David Morel, Jean-Maurice Leroy et Guy Jameron ont présenté aux élus le SAGE Authion (Schéma d'aménagement de gestion des eaux).

Le SAGE offre des outils de planification visant à fixer des objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. « *L'objectif est de définir et de mettre en œuvre une politique locale cohérente afin de concilier la satisfaction de divers usages de l'eau - domestique, agricole, industriel, pêche, etc. - sans porter d'atteinte irréversible à la ressource en eau et aux milieux aquatiques* », a expliqué l'un des intervenants.

Protéger les ressources en eau

Le périmètre du SAGE concerne

la totalité du territoire naturel que constitue le bassin-versant de l'Authion. Il s'étend des sources du



Chavaignes, jeudi soir. David Morel, animateur de la Commission locale SAGE.

Changeon et du Lane à la Loire à proximité de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Ce bassin, regroupe 84 communes, deux départements (Maine-et-Loire et Indre-et-Loire), deux régions (Centre et Pays de la Loire) et 141 000 habitants. Il couvre une superficie de 1 491 km².

Le SAGE coopère aussi avec la Commission locale de l'eau (CLE) et ses 51 membres. Les membres sont répartis en trois collèges : 50 % d'élus locaux, 25 % d'usagers et 25 % de représentants de l'État et des établissements publics.

Plusieurs inquiétudes ont été soulevées. Il y a beaucoup de syndicats d'eau, mais personne ne sait vraiment qui fait quoi, ni comment, et surtout, qui doit payer !

Les délégués ont vivement été conviés à répondre à ces questions, le 6 juillet, à partir de 9 heures, au « Forum de l'eau ». Ce forum se tiendra à l'espace Plantagenêt, à Beaufort-en-Vallée.